Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 16 numéro 1 **JANVIER 2020**

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :
21 JANVIER 2020

Il y a deux façons de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

En personne : au bureau municipal au 418 775-8188 (photos à scanner, articles écrits à la main prêts à scanner, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée,
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention des incendies
6. Vœux de Lynda et Jérôme
7. Vœux de Josy-Anne Bérubé
8. Vœux de Réjeanne Ouellet
9. Vœux de Défi-Relance Padoue
10. Le mot vert du mois de janvier
11. Vœux de l'Association Sportive
12. Vœux de la Fabrique
13. Horaire des messes
14. Vœux de la Municipalité,
    Vœux d'anniversaire
15. Calendrier des collectes, Félicitations
16. Informations générales

BUREAU FERMÉ:

20 DÉCEMBRE 2019
AU 6 JANVIER 2020
INCLUSIVEMENT

Municipalité de Padoue

****

Padoue, 28 Octobre 2019

Remerciement !!! Félicitations !!!

Remerciement et félicitations à toutes les personnes qui ont contribuées de près ou de loin à la réussite de l'activité de l'Halloween 2019 à Padoue. Chapeau à vous tous !

Comité du Patrimoine de Padoue,

Par Gino Caron, Président

MOTS DE LA MUNICPALITÉ

CHANGEMENT D'HORAIRE
Le bureau change d'horaire à compter du 6 janvier 2020
Voir la dernière du journal pour les détails.

****

C'est votre anniversaire en ce beau mois de décembre, profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

LUNDI 13 JANVIER 2020
À 20H00

NOTEZ BIEN

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

Chronique du maire de Noël 2019.

Bien le bonjour à tous les Padoviens et toutes les Padoviennes.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant ce mois passé.

Eh bien oui le temps des fêtes nous a rejoints assez vite, c'est la finition des décorations extérieures et intérieures afin d'avoir la plus belle ambiance des fêtes. C'est aussi la préparation de bons plats afin que la visite puisse se régaler. Il y aura la célébration de la messe qui bénira nos foyers pour la prochaine année. Je voudrais remercier tous ceux qui ont faits de très belles décorations même si on en a fait moins, elles sont autant importantes dans le cœur des gens.

Votre conseil, aidé de la directrice générale, ont travaillés très fort pour le budget 2020 afin de minimiser les taxes municipales étant donné le dépôt du nouveau rôle et aussi une augmentation des quote/parts des matières résiduelles. Pour 2020, il faudra vraiment faire une gestion de nos poubelles afin de baisser ces coûts.

Je me joins aux Conseillères et Conseillers municipaux, ainsi qu'à nos employés afin de vous souhaiter un Joyeux Noël et une très Bonne Année pleine de Santé, Bonheur et Joie. On vous demande d'être très prudent dans vos déplacements. Prenez le temps de relaxer et de vous amuser avec vos familles et vos proches.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à toutes les activités ainsi que tous les bénévoles pour leur initiative et leur disponibilité durant l'année 2019. Je vous félicite et je vous invite à continuer pour 2020 et ceux qui ont une certaine liberté peuvent en tout temps rejoindre les comités en place. Je prends quelques mots pour féliciter Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir inter municipale pour l'imposant compte-rendu de 2019 qui nous a été présenté à notre atelier de travail du lundi, 9 décembre 2019. Joyeux Noël et Bonne Année de nous tous et prends ce moment de répit pour te reposer et voir ta belle famille

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - JANVIER 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
NL : Normand LAMARRE			1 JOUR DE L'AN 10H Price J 11H Les Hauteurs M 10H30 St Anaclet NL 11H St Joseph J	2 Pas de Messe	3 Pas de Messe	4 16H St Joseph M 16H Padoue J
5 9H30 Price J 11H St-Octave J 10H St-Anaclet NL 9H30 St-Gabriel M 11H Les Hauteurs M	6 10H 4 Saisons M	7 10H R.Ste Berna M	8 9H. M-J M 16H30 St Anaclet J	9 10H M.Gd Parent J	10 10H R.St Ros J 14H M. Octavie J	11 16H. Les Boules J 19H Ste Angèle M 19H St-Charles J
12 9H Ste-Flavie M 10H30 M-J M 10H St-Anaclet J 9H St-Donat NL 10H30 Ste-Luce NL	13 10H P.J.Cartier M	14 14H R.M-J M	15 9H. M-J J 16H30 St Anaclet M	16 10H P.St-Joseph J	17 10H P.Luceville J	18 16H St Joseph J 16H Padoue M
19 9H30 Price M 11H St-Octave M 9H30 St-Gabriel J 11H Les Hauteurs J	20 10H V.D'Emilie M	21 14H V.Marron M	22 9H. M-J M 16H30 St Anaclet J	23 10H M.Gd Parent J	24 14H V.St Rémi J	25 16H. Les Boules J 19H Ste Angèle J 19H St-Charles M
26 Dim. De la Parole de Dieu 9H Ste-Flavie J 10H30 M-J J 9H St-Donat M 10H30 Ste-Luce M	27 10H R.Ste Flavie M	28 14H V.J-Cartier M Pardon des jeunes Mont-Joli 18h30	29 9H. M-J J 16H30 St Anaclet M	30 10H F.Brigitte J	31	

Dans ce monde si violent, fêtons Noël pour nous rappeler le message de Jésus,

Pardonner, protéger, aidez, et aimez ceux qui vous entourent, et les autres.

Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année pleine de joie, d'amitié et d'amour.

La fabrique de Padoue

MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

Info-prévention

2019-12-09

MON PAYS… C'EST L'HIVER!

Comme chaque hiver, la neige recouvre tout de son manteau blanc. Que vous aimiez l'hiver ou pas, une chose est sûre : l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures **peut nuire à l'évacuation de votre domicile.**

• Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.

• Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.

• Les fenêtres pouvant servir de sorties de secours doivent être accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant. Montrez à vos enfants la façon d'y accéder et de les ouvrir.

• Ne laissez pas d'objets encombrants dans vos sorties, tant à l'intérieur (jouets, chaussures, sacs d'école, etc.) qu'à l'extérieur (pelles, souffleuse, meubles extérieurs, etc.).

Pensez aussi à :

• Vérifier que le numéro civique de votre résidence soit visible en tout temps de la route.

• Informer votre municipalité si la borne-fontaine située près de votre résidence n'est pas déneigée.

• Vérifier si vos parents sont encore capables de maintenir les sorties de secours de leur domicile déneigées en tout temps.

• Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.

• Préparez un plan d'évacuation et exercez-vous avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie. Pensez aussi à en informer toute personne qui garde vos enfants à votre domicile.

Informations tirées du Ministère de la Sécurité publique du Québec et de la Croix-Rouge.

Vous avez des questions? Contactez-nous!
Korin Gagné et Cédric Bélanger
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

Nous vous souhaitons un joyeux Temps des Fêtes et une nouvelle année remplie de paix et de bonheur.

Lynda et Jérôme

Gîte la Villa du Vieux Clocher

L'Association Sportive vous remercie de votre appui au long de l'année 2019 et vous invite a voir nos réparations au Centre des Loisirs lors de notre 37e Carnaval qui se déroulera du 7 au 16 février 2020

Joyeux Noel

L'Association Sportive de Padoue

Le Mot vert du mois – « Comment payer moins cher nos déchets? » - Janvier 2020

Bonjour à toutes et tous,

Comme vous en avez probablement entendu parler, il y aura une augmentation dans les coûts de gestion des matières résiduelles en 2020. Voici pourquoi et comment faire pour réduire les coûts :

D'abord, en 2019 le lieu d'enfouissement de Rivière-du-Loup où nous envoyons nos déchets a procédé à l'aménagement d'une nouvelle cellule et les coûts de construction font que le tarif d'enfouissement augmentera de 13 $ par tonne en 2020. De plus, la Ville de Rivière-du-Loup a inclus dans sa nouvelle tarification une pénalité selon le taux de matières organiques résidentielles détournées de l'enfouissement via le bac brun. Le taux à atteindre est de 15 % alors que nous sommes à environ 8 %. Pour les quantités non détournées entre notre 8 % et le 15 %, il y aura une pénalité supplémentaire de 46 $ la tonne.

Ensuite, l'usine de biométhanisation de la SÉMER où nous envoyons notre bac brun a changé pour 2020 son mode de tarification. Autrefois à la tonne, cette nouvelle tarification sera désormais au coût de 10 $ par habitant, équivalent une hausse de 300%. La raison est que, bien qu'elle valorise nos matières organiques évitant ainsi annuellement plusieurs tonnes de gaz à effet de serre, l'usine ne génère toujours pas de gaz liquéfié, donc aucun revenu. En 2019, le projet a été modifié pour la vente de gaz compressé. Ce dernier est plus facile à produire, mais a une valeur moindre. Ceci permettra d'atténuer la hausse dans les années à venir.

Étant donné ces nouvelles contraintes imposées par Rivière-du-Loup, serait-il moins coûteux d'aller ailleurs? Nous avons fait l'exercice et ça reste l'option la moins dispendieuse à court terme principalement en raison des distances.

Bref, la nouvelle tarification de 2020 fait que, même si l'on envoie 5 tonnes, 500 tonnes ou 5000 tonnes dans le bac brun, ce sera toujours le même coût contrairement aux déchets où plus on en envoie, plus on paye et en plus, on paye une pénalité! Avec ces nouvelles données le constat est évident : Pour réduire les coûts, il faut détourner nos matières organiques de l'enfouissement. Nous économiserons 150 $ par tonne de matières compostables lorsqu'elles sont disposées dans le bac brun plutôt que les déchets et encore plus si nous réduisons nos déchets à la source (gaspillage alimentaire, suremballage inutile, etc.)!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

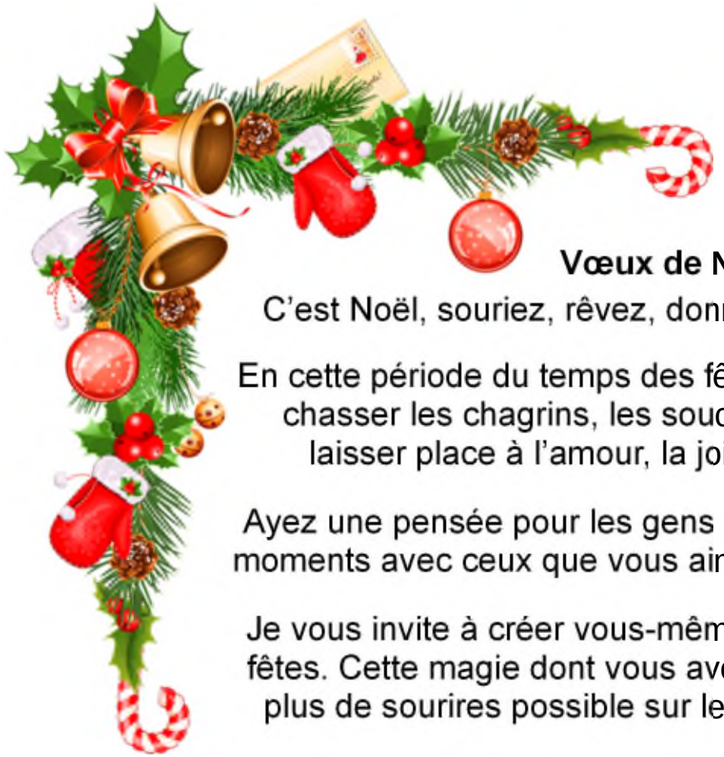

Vœux de Noël

C'est Noël, souriez, rêvez, donnez, partagez et aimez !

En cette période du temps des fêtes, le temps est venu de chasser les chagrins, les soucis et les douleurs pour laisser place à l'amour, la joie et la bienveillance!

Ayez une pensée pour les gens perdus, mais profitez des moments avec ceux que vous aimez et qui vous entourent.

Je vous invite à créer vous-même la magie du temps des fêtes. Cette magie dont vous avez besoin et qui mettra le plus de sourires possible sur le visage de vos proches.

J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu la chance de travailler au cours de l'année 2019. Que 2020 soit remplie de santé, de bonheur et de beaux projets.

Josy-Anne Bérubé,
coordonnatrice en loisir intermunicipal.

« Une fois que vous remplacez les pensées négatives par des pensées positives, vous allez commencer à avoir des résultats positifs. » Willie Nelson

Réjeanne Ouellet
Représentante Avon

Le comité Défi-Relance
Padoue